

SERVICE DES TRANSPORTS

CHAUFFEUR.SE TEMPORAIRE VOLET TRANSPORT DES PERSONNES



MRC des Chenaux

06-01-2026



RÉSUMÉ DU POSTE

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste de «Chauffeur.se» est responsable d'effectuer différents types de transport dans la région de la MRC des Chenaux et les environs. Il peut être appelé à réaliser du transport de personnes et à effectuer la collecte de contenants (déchets domestiques) aux différents points de collecte.

FORMATION ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- Détenir un permis de conduire de la classe 4B ;
- Posséder moins d'une année d'expérience dans un poste similaire.

COMPÉTENCES ET EXIGENCES REQUISES

- Capacité à travailler avec une clientèle ayant un handicap ;
- Faire preuve de courtoisie, patience et autonomie ;
- Bonne connaissance du territoire de la MRC des Chenaux ;
- Avoir de la facilité à utiliser un téléphone intelligent ou une tablette ;
- Détenir un dossier de conduite de la SAAQ exemplaire ;
- Capacité à exécuter des travaux de mécanique de base.

TRANSPORT DES PERSONNES

- Aller chercher l'utilisateur directement à domicile pour le conduire, selon un horaire déterminé, à son lieu de rendez-vous ;
- Peut être appelé à soutenir et déplacer l'utilisateur sur son fauteuil roulant pour l'amener au véhicule ou le conduire à sa destination ;
- Respecter les horaires des parcours ;
- Conduire de façon préventive et sécuritaire les véhicules de la MRC des Chenaux ;
- Veiller à la sécurité à l'intérieur et l'extérieur du véhicule ;
- Faire une vérification mécanique avant et après chaque départ et aviser son supérieur immédiat en cas de problématique ;
- Reporter toutes les informations demandées par la MRC des Chenaux sur une feuille de route ou tout autre formulaire nécessaire ;
- S'assurer de percevoir les droits de passages, si requis ;
- Suivre les règlements, les directives et les décisions transmises par écrit ;
- S'engager à réaliser toute formation nécessaire aux exigences du poste ;
- S'assurer la propreté des véhicules et du garage à la fin de la journée ;
- Effectuer toutes autres attributions connexes que lui assigne son supérieur immédiat.

SERVICE DES TRANSPORTS

CHAUFFEUR.SE TEMPORAIRE
VOLET TRANSPORT DES PERSONNES



MRC^{DES}
Chenaux

STATUT D'EMPLOI

- Poste syndiqué régulier, 20 à 36 heures par semaine ;
- Période de travail prévue du 13 juillet 2026 au 18 octobre 2026 ;
- Échelle de traitement : de 44 539 \$ à 55 673 \$;
- REER collectifs ;
- Lieu de travail : MRC des Chenaux.

POUR POSTULER

Vous possédez les compétences requises et les tâches décrites plus haut correspondent à vos talents et champs d'intérêt ? Veuillez transmettre votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse courriel suivante : **directiontransport@mrcdeschenaux.ca**

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre organisation.

Intéressé(e) ? Envoyez nous votre CV et lettre de motivation .